



CONFÉRENCE DES GRANDES ÉCOLES



## COMMUNIQUE DE PRESSE

19 mars 2008

**la Conférence des directeurs des écoles françaises d'ingénieurs (CDEFI)  
la Conférence des grandes écoles (CGE)  
le Bureau national des élèves ingénieurs (BNEI)  
le Bureau national des élèves en école de commerce (BNEC)**

***s'engagent activement dans la lutte contre les comportements à  
risque et les addictions en milieu étudiant.***

La **santé des étudiants** est aujourd'hui une des préoccupations majeures des responsables d'établissements de l'enseignement supérieur. La lutte contre les comportements à risque et les addictions en constitue l'un des enjeux essentiels.

Soucieux d'améliorer les conditions de vie de leurs étudiants mais aussi de leurs personnels, les écoles d'ingénieurs et de management ont décidé de mener ensemble une réflexion sur ce thème via leurs conférences de rattachement et les représentants des bureaux étudiants, afin de mettre en commun leurs connaissances et leur expérience du terrain.

L'aboutissement de ce travail est la **signature** ce jour par les partenaires d'une :

### **Charte de bonnes pratiques « Comportements à risques et addictions en milieu étudiant ».**

Ce texte, né d'une initiative commune, fait suite aux chartes similaires élaborées d'une part par la CDEFI et le BNEI en 2007 à destination des seules écoles d'ingénieurs, par la CGE, d'autre part, à destination des grandes écoles d'ingénieurs et de management. Il est en effet impératif d'encourager l'instauration d'un **dialogue de confiance** entre directions et étudiants afin de lutter plus efficacement contre certaines dérives constatées lors de soirées étudiantes organisées dans les locaux de l'établissement ou à l'extérieur. Pour atteindre les objectifs fixés, une mobilisation générale sur ce sujet est nécessaire : directeurs d'écoles et présidents des bureaux d'élèves sont donc vivement encouragés à cosigner ce document, qui leur est destiné.

La charte se présente comme un **guide didactique et pédagogique**. C'est un **document ouvert, évolutif** qui s'enrichira en fonction des retours d'expérience dans les écoles. Elle propose des pistes de réflexion et des outils de prévention concrets à mettre en œuvre dans les établissements, chacun étant appelé à s'approprier la charte et à l'adapter en fonction de ses particularismes. Elle rappelle également les normes sanitaires et règlementaires en vigueur en matière d'alcool, de cannabis et de tabac. Enfin son efficacité dépendra d'un **engagement de tous à long terme et d'une évolution des habitudes culturelles**.

Cette démarche s'inscrit dans le cadre des travaux du groupe LUCA (LUtte Contre les Addictions) qui en assurera le suivi, groupe créé à l'initiative de la CDEFI et de la CGE et qui réunit des institutionnels (MILDT\*) et des experts de terrain (ANPAA\*, mutuelles étudiantes, CRAMIF\*...) et représentants des établissements. La charte de bonnes pratiques ne constitue qu'une première étape dans ce processus, qui verra la mise en place au cours des prochains mois de **modules de formation à destination des**

**équipes étudiantes associatives** et l'organisation d'un **colloque** rassemblant tous les partenaires de cette action.

- \* MILDT = Mission Interministérielle de lutte contre la drogue et la toxicomanie,
- ANPAA = Association nationale de prévention en alcoologie et en addictologie
- CRAMIF = Caisse régionale d'assurance maladie d'Ile-de-France

#### **CDEFI (Conférence des Directeurs des Ecoles Françaises d'Ingénieurs)**

Fondée en 1976, la CDEFI réunit l'ensemble des directeurs des établissements ou composantes d'établissement, publics ou privés, habilités par la **Commission des Titres d'ingénieur (CTI)** à délivrer le titre d'ingénieur diplômé. Elle a pour principale mission d'étudier tous sujets relatifs au métier et à la formation des ingénieurs, ainsi qu'au développement de la recherche et à la valorisation de celle-ci. Elle a, de plus, vocation à promouvoir l'Ingénieur de l'Ecole française dans le monde comme en France. Ainsi, la dimension internationale est au coeur de ses préoccupations, notamment dans l'espace européen de l'enseignement supérieur et de la recherche.

**Contact presse : Alexandre Rigal – tél : 01.44.24.64.45 – mél : linda.albaret@cdefi.fr**

#### **CGE (Conférence des Grandes Ecoles)**

Créée en 1973, la CGE regroupe 200 écoles d'ingénieurs, de management et de haut enseignement multiple ou spécifique, toutes reconnues par l'Etat et délivrant un diplôme national sanctionnant au moins 5 ans d'études après le baccalauréat. Son rôle est de développer l'information interne, la solidarité entre ses membres, de promouvoir les écoles tant sur le plan national que sur le plan international, de faire évoluer les formations, de développer la recherche, et d'effectuer les démarches d'intérêt commun auprès des pouvoirs publics.

**Contact presse : Brigitte Porée – tél : 01.46.34.77.63 – mél : brigitte.poree@ensmp.fr**

#### **BNEI (Bureau National des Elèves Ingénieurs)**

Créé en 1998, le BNEI est l'unique association représentative des élèves ingénieurs. De loi 1901, elle fonctionne selon un modèle apolitique, asyndical et aconfessionnel. Le BNEI fédère les bureaux des élèves (BDE) des quelques 220 écoles d'ingénieurs et porte la voix des élèves ingénieurs dans les différentes instances en relation avec cette formation.

**Contact : Ugo SILVEIRA, Président – tél : 06.82.20.74.02 – mél : president@bnei.org**

#### **BNEC (Bureau National des Elèves en Ecole de Commerce)**

Cette association loi 1901, créée en mars 2006, a 3 missions :

- représenter les étudiants en école de commerce auprès des institutions (CGE, CNESER, Ministères)
- offrir des services aux BDE via des partenariats (SACEM, banques, NRJ...)
- homogénéiser les bonnes pratiques des BDE afin d'en améliorer la gestion